04/04/2018

Supporteurs de l'AS Nancy-Lorraine, une question nous hante tous : qu'en sera-t-il de notre club au matin du 12 mai 2018 au lendemain de la dernière journée du championnat ?

Peut-être que l'ASNL n'en aura pas fini avec des barrages...

Peut-être que l'ASNL sera maintenue en Ligue 2…

Peut-être que l'ASNL sera en National...

Peut-être que l'ASNL sera au bord du gouffre...

Dans tous ces scénarios il y a une constante : le supporteur des « rouge et blanc » subit les événements. Nous posons donc la seule question à laquelle les supporteurs ont la réponse : « Devons-nous continuer à subir les événements ? Devons-nous laisser notre ASNL s'effriter au risque de disparaître ?». Pour notre association, la réponse est clairement NON !

Que pouvons-nous faire ? Que devons-nous faire ?

Nous n'allons pas nous transformer en entraîneurs, en joueurs, en recruteurs, ou en président. Ce n'est pas le rôle d'un supporteur. Ce rôle, justement, n'est pas seulement de supporter mais aussi d'être un acteur dans la vie du club. Etre un acteur c'est apporter la contradiction, c'est être force de propositions, c'est garantir l'identité du club, c'est renforcer le lien avec son territoire, c'est être un ambassadeur de son club, etc... Ecarté de l'organigramme du club depuis l'obligation faite aux clubs professionnels de se constituer en société dans les années 90, il est temps pour le supporteur de retrouver sa place. Mais comment le faire dans un club transformé en société ? Le seul moyen est de constituer un pot commun pour rentrer dans le capital du club. Cette opération doublée d'un siège au conseil d'administration permettra d'inscrire noir sur blanc une représentativité des supporteurs dans l'organigramme du club. Cette représentativité n'est pas la solution à tous les maux du club, mais nous sommes persuadés que le supporteur fait partie de la solution pour que l'ASNL retrouve des couleurs.

Notre association travaille actuellement sur ce projet en tenant compte de tous les scénarios possibles en cette fin de saison. Toutes les options sont envisagées, aucune n'est écartée. En attendant le 12 mai, nous venons vers vous aujourd'hui pour recueillir votre sentiment. Nous vous invitons donc à remplir ce petit questionnaire qui nous permettra de prendre en compte vos avis et vos remarques dans la construction de ce projet.

Nous vous donnons la parole, à vous de la prendre ! Agissons !

Le conseil d'administration de l'association Socios Nancy

#SociosNancy **http://socios-nancy.fr/** **#SociosNancy**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901
Déclarée en Préfecture de Meurthe-et-Moselle
Association agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse, et des Sports